



Fait à Lille, le 26 janvier 2017

## CHARTE DE PARTENARIAT

### OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA COMMANDE PUBLIQUE (ORCP)

ENTRE

Le préfet de la région Hauts-de-France, d'une part,

ET

L'Institut d'études politiques de Lille (Sciences Po Lille), d'autre part,

### II EST CONVENU CE QUI SUIT :

#### PRÉAMBULE :

Considérant que les achats réalisés par les collectivités publiques jouent un rôle considérable dans l'activité économique française,

Considérant que la commande publique constitue une opportunité majeure pour le développement économique territorial en particulier dans la région Hauts-de-France,

Considérant qu'il est légitime que le contribuable local soit informé de l'impact économique, social et écologique des achats publics, tout comme de leurs effets sur le tissu des très petites entreprises et des petites et moyennes entreprises,

Considérant que, paradoxalement, la place occupée aujourd'hui dans notre région par la commande publique générée par l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics dont les hôpitaux, est encore insuffisamment connue,

Considérant que les liens entre l'enseignement supérieur et les praticiens de l'administration publique doivent être renforcés,

Considérant que les travaux de l'observatoire régional de la commande publique (ORCP), mis en place à l'initiative du préfet de la région Hauts-de-France, a vocation à contribuer, entre autres choses, à la formation universitaire et à la recherche dans le domaine de l'achat public,

Considérant que l'observatoire régional de la commande publique (ORCP) doit bénéficier d'une gestion dynamique et innovante mais aussi d'un apport régulier de contributions intellectuelles dans le cadre de ses groupes de travail ou des commandes spécifiques de son assemblée générale ou de son président.

#### **ARTICLE 1er – Secrétariat général de l'Observatoire régional de la commande publique**

Les travaux des groupes de travail de l'observatoire (sept à l'heure actuelle : accès à la commande publique, délais de paiement et intérêts moratoires, clauses sociales, clauses environnementales, innovation dans la commande publique, prospectives et performance économique de la commande publique) sont coordonnés par un secrétaire général.

Ce secrétaire général a aussi pour tâche de veiller au développement de l'observatoire et à sa communication sous l'autorité du préfet de région et du président de l'observatoire.

La préfecture de la région Hauts-de-France s'engage à confier la responsabilité du secrétariat général de l'Observatoire régional de la commande publique à un étudiant en master 2 de Sciences Po Lille sous la forme d'un stage rémunéré d'une durée minimale de six mois ou dans le cadre d'une année de césure. Ce stage sera reconduit chaque année.

En cas de candidature multiple, la préfecture de la région Hauts-de-France pourra organiser, à son initiative, une procédure de sélection. Dans le cas où aucune candidature ne serait présentée par Sciences Po Lille, la préfecture de région ouvrira son recrutement à d'autres établissements d'enseignement supérieur.

En contrepartie, les responsables de Sciences Po Lille s'engagent à présélectionner des étudiants de master 2 qui leur paraissent avoir les qualités requises pour occuper cette fonction. Sciences Po Lille assure systématiquement la communication de l'offre de stage à ses étudiants et promeut les activités et les travaux de l'observatoire régional de la commande publique.

## **ARTICLE 2 – Accueil d'étudiants de Sciences Po Lille dans le cadre de rapports d'expertise**

La maquette pédagogique de Sciences Po Lille prévoit la remise d'un rapport d'expertise à la fin de la première année de Master 1. Dans ce cadre, les étudiants doivent rédiger un rapport avec une finalité professionnelle et proposer des recommandations adaptées à la situation étudiée et à son environnement (juridique, financier, politique...).

La préfecture de la région Hauts-de-France s'engage, par l'intermédiaire de l'observatoire régional de la commande publique, à proposer des thématiques d'études aux étudiants de Sciences Po Lille. Ces thématiques pourront être formulées par l'assemblée générale de l'observatoire ou ses groupes de travail. Le préfet de région et le président de l'observatoire pourront également proposer des axes de travail.

Dans cette perspective, la préfecture de la région Hauts-de-France signera régulièrement des conventions relatives à l'accueil d'étudiants de Sciences Po Lille et les accompagnera dans la réalisation de leurs rapports. Ces conventions pourront aussi, si nécessaires, être signées par d'autres administrations régionales de l'État.

En contrepartie, Sciences Po Lille s'engage à promouvoir auprès de ses étudiants les thématiques de recherche proposées par l'observatoire régional de la commande publique et à présélectionner les étudiants qui pourront bénéficier d'une convention d'accueil de la part de la préfecture de la région Hauts-de-France ou des services de l'État en région.

## **ARTICLE 3 – Collaboration en matière de recherche**


La création de l'observatoire régional de la commande publique répond à une logique collaborative. La préfecture de la région Hauts-de-France met donc à la disposition de l'équipe pédagogique de Sciences Po Lille les travaux de l'observatoire et soutiendra les projets de recherches qui pourront être proposés.

Dans le même temps, Sciences Po Lille pourra solliciter les acteurs de l'observatoire pour venir effectuer des conférences à l'attention de ses étudiants.

Le Préfet de la région Hauts-de-France,

  
Michel LALANDE

Le Directeur de Sciences Po Lille,

  
Benoît LENGAIGNE

En présence de :

Le Président de l'Observatoire régional  
de la commande publique,

  
Jean-Paul DELEVOYE